

L'écho BLAY

Mars 2019



BULLETIN MUNICIPAL
D'ESSERTS-BLAY

	MOT DU MAIRE	3
	INFOS COMMUNALES - Travaux	4-6
	INFOS COMMUNALES - Infos Générales	7-8
	INFOS COMMUNALES - Présentation des Ecoles	9
	INFOS COMMUNALES - Finances	10-11
	INTERCOMMUNALITÉ - ASDER	12-13
	INTERCOMMUNALITÉ - Le SIBTAS	14-15
	INFOS COMMUNALES - Le mot du chef de centre	16
	VIE FESTIVE DANS LE VILLAGE - Comité des Fêtes	17
	ASSOCIATIONS - Relais Loisirs	18
	ASSOCIATIONS - Bibliothèque Municipale / Repas des Anciens	19
	ASSOCIATIONS - L'Association des Parents d'Elèves	20
	ASSOCIATIONS- Les Anciens combattants / Club du château	21
	ETAT-CIVIL	22
	RECETTES TRADITIONNELLES	23
	NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS A L'AIR LIBRE !	24

Infos PRATIQUES

VOTRE MAIRIE

☎ 04 79 31 00 75

@ mairie.essertsblay@orange.fr

www.esserts-blay.fr

Lundi, mardi et vendredi 15h-18h

Jeudi 10h-12h.

Permanences du Maire :
sur rendez-vous uniquement.

Retrouvez toutes les informations
sur www.esserts-blay.fr

L'écho BLAY

BULLETIN MUNICIPAL D'ESSERTS-BLAY 2019

Conception et impression : Nouvelles Impressions Albertville

Chères Blaychéraines, chers Blaychérains,



Permettez-moi au nom du conseil municipal de vous présenter la revue annuelle de la commune. Elle a vocation à vous présenter les réalisations et manifestations qui se sont déroulées l'année passée et de donner un rapide aperçu des projets à venir.

- ▶ En 2018, nous avons remplacé **l'aire de jeux** du Chef Lieu qui avait été détruite par la chute d'arbres, et enrichi l'offre de loisirs par la mise en place de deux aires de fitness. Une dans la zone du château, qui se veut ludique et accessible à tous, et celle de St Thomas à l'entrée de la forêt de Rhonne, plus adaptée aux sportifs avertis.
- ▶ Réalisé la mise en place de **Containers Semi Enterrés de tri sélectif** dans le secteur de l'école. Ils permettent d'assurer le ramassage des déchets ménagers en toute sécurité, notamment dans le secteur des Cours. Ces installations terminées marquent la fin des travaux de l'aménagement du secteur de l'école.
- ▶ Poursuivi notre plan de **remplacement de l'éclairage public** par des systèmes à LED. Nous comptons sur la commune plus de 100 points lumineux dont 80% en LED.
- ▶ Terminé **l'adressage de la commune** qui souvent fait défaut aux livreurs du quotidien, aux services de secours et médecins. Dès cet été les panneaux d'indication des rues seront en place, les numéros de chaque maison seront offerts par la commune. Ils vous seront distribués à la fin de l'été. Par ailleurs, vous trouverez dans L'Écho de Blay un plan global de la commune avec chaque nom de rues.
- ▶ Mené la réfection complète d'une **classe de l'école**. Par ailleurs, un comité composé d'élus et de citoyens ont attribué à notre école le nom d'**Alpha'Blay**.
- ▶ Poursuivi la **sécurisation du secteur de la Coutellat** par le curage du ruisseau de la Combaz et la réalisation d'un drain en pleine pente, ce qui évite que l'eau ne s'infilte et déstabilise le terrain.
- ▶ **La vente de bois** de la commune reste une ressource financière importante et nous attachons une grande attention à notre forêt et à sa diversité. Notre partenaire, l'ONF, nous accompagne au quotidien et nous oriente sur les choix pour garantir l'avenir. Vous devez savoir que plus de 50% du produit de chaque vente est réinjecté dans l'entretien de la forêt et de ses accès. C'est ainsi que nous garderons une forêt saine et en pleine santé. Ce patrimoine communal doit être conservé avec force et détermination.

LES AVANCÉES DANS LES PROJETS STRUCTURANT LA BASSE TARENTOISE :

2018 aura connu une forte intensité de travaux sur le **réseau d'assainissement**. La situation actuelle nous permet d'être intégrés dans un schéma de cohérence de territoire. Depuis mars 2019, la station du chef-lieu a été désénergisée ; son démantèlement se fera ultérieurement. Ce sont désormais les

hameaux de la Combaz et de la Plaine qui sont desservis. Là où, il y a 4 ans on disait impossible de raccorder la Combaz, la Plaine et la station du Chef Lieu en gravitaire à La Bathie, nous avons su relever le défi. À travers ce projet, Esserts Blay devient une commune dont 85% des habitants peuvent se raccorder au réseau public. Nous avons rattrapé notre retard en la matière et dans le contexte actuel de regroupement des communes, ce choix nous permet de voir l'intérêt de cette décision prise il y a 4 ans.

Fin des TAP (**Temps d'Activité Péri-Educative**) : organisés par le SIBTAS pendant trois ans et reconnus de qualité par les parents comme les enfants, ils ont été supprimés à la rentrée de septembre 2018 pour revenir à la semaine de 4 jours. Je remercie toute l'équipe, qui a su s'adapter depuis 3 ans pour coller au plus près des attentes de chacun.

Depuis janvier 2019 le **SIBTAS** a rejoint l'agglomération Arlysere pour grandir encore et demeurer un acteur important dans le maillage social de la Basse Tarentaise.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire : la réflexion entamée en 2014 à Esserts Blay en présence des médecins et des élus du bassin, verra sa concrétisation en 2019. Le permis de construire est déposé et nous espérons la pose de la première pierre en septembre.

Les dossiers urgents ont suffisamment avancé pour nous permettre de penser à de **nouveaux projets** : la transition vers des énergies durables pour les bâtiments municipaux, un travail sur la réglementation du PLU qui nous contraint fortement, et une réflexion sur l'aménagement du village.

Ainsi, nous avons lancé une **étude d'aménagement** autour de l'église du chef-lieu. Il s'agira d'en améliorer l'accès et de la mettre en valeur, de rénover en profondeur le bâtiment de la Cure et de redonner au monument aux morts la place qu'il mérite.

Ces sujets fondamentaux permettront à notre village d'être plus agréable, plus sûr, sans perdre son caractère original.

2020 viendra clôturer cette mandature mais cela ne sera pas un frein à l'avancée de notre commune ; fin mai 2019 les travaux d'**enfouissement des réseaux secs** (électricité, Telecom, éclairage) cumulés au remplacement de deux transformateurs vont démarrer. Ce sera deux mois de travaux importants avec leur lot de contraintes pour les habitants. Nous ferons de notre mieux pour limiter les nuisances, notamment les limitations de circulation.

Nous avons voulu que cette revue soit aussi une référence en termes d'informations pratiques. Vous y trouverez ainsi les coordonnées d'Arlysere, qui est devenu l'interlocuteur privilégié pour les questions d'eau et d'assainissement.

Blaychéraines, Blaychérains, les élus et moi-même restons à votre écoute et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Le Maire - Raphaël Thevenon

» TRAVAUX

TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Le projet de raccordement de la commune à la station d'épuration de La Bâthie touche à sa fin. Après des mois de travail, ce grand chantier qui permettra la suppression de trois stations d'épuration obsolètes (Esserts-Blay chef-

lieu, Saint Paul et Langon) sera terminé à la fin du premier trimestre 2019, après le passage du pont de La Coutellat. La compétence « assainissement » ayant été transférée à Arlysère le 1^{er} janvier 2018, c'est l'intercommunalité qui assume le financement global des travaux.





» TRAVAUX

AMÉNAGEMENT ROND POINT DE L'ÉCOLE

par Savoie Environnement



CURAGE RUISSEAU FOUETTAZ



CONTAINERS SEMI ENTERRÉS

mis en service juin 2018



ÉLAGAGE ROUTE FORESTIÈRE

mai 2018



TRAVAUX MARTELAGE



» TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE DE LOISIR DU CHÂTEAU ET DE L'ENTRÉE DE LA FORÊT DE RHONNE

Lors de la tempête de juillet 2017, des arbres de belle taille étaient tombés sur les jeux pour enfants de la zone de loisirs du château. Ceux-ci n'ont pas pu être réhabilités et nous avons dû les faire remplacer, grâce à une indemnisation bienvenue de notre assureur.

Notre choix s'est porté sur la société Husson, qui a installé une structure de type « tour » pour les plus petits (2 à 5 ans), et un « dôme – toile d'araignée » pour les plus grands (5 à 12 ans). Le sol amortissant a été remplacé lui aussi, puisque les ancrages avaient été partiellement arrachés et qu'ils ne pouvaient être réparés. Il s'agit maintenant de caillebotis caoutchouc, entre les mailles desquels l'herbe pousse.

Nous avons profité de l'occasion pour réfléchir à l'organisation de la zone de loisirs, et avons souhaité installer de quoi satisfaire les ados et les adultes. Des agrès de fitness ont trouvé leur place près des jeux pour enfants, et d'autres ont été implantés à Saint Thomas sur le chemin de Rhonne. Le sol de cette dernière zone sera ultérieurement bitumé afin d'en limiter l'entretien et de permettre un accès facile. C'est la société ASO d'Albertville, qui s'est chargée de fournir et d'implanter ces appareils, après nous avoir aidés à définir notre projet, avec simplicité et professionnalisme.

Nous espérons que chacun trouvera un intérêt dans l'utilisation de ces deux zones.



» INFOS GÉNÉRALES

SOUSCRIPTION ET RÉSILIATION D'ABONNEMENT D'EAU

La communauté d'Agglomération ARLYSÈRE gère les abonnements d'eau de la commune d'Esserts-Blay.

Aussi pour toute souscription ou résiliation de contrat, il vous faut vous rendre sur le site d'Arlysère/Rubrique Eau et Assainissement.

Muni de votre numéro de compteur et de votre carte d'identité numérisée (fichier PDF ou JPEG), vous créez votre compte en ligne en une minute.

Votre espace « Abonné » en ligne vous permettra de :

- vous abonner au service eau/assainissement de votre Agglomération
- souscrire votre contrat en cas d'emménagement
- saisir directement l'index de votre compteur (si vous ne pouvez relever le compteur d'eau, prenez contact avec la mairie)
- accéder à vos dernières factures
- payer en ligne en toute sécurité
- résilier votre contrat en cas de déménagement

Merci de penser en cas d'emménagement comme de déménagement de nous le signaler en mairie dans les meilleurs délais.

N° d'astreinte d'ARLYSÈRE pour tous les problèmes relatifs à l'EAU : **04 79 31 79 85** - 24h/24 et 7j/7.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous avez récemment élu domicile à Esserts-Blay, élus et agents municipaux vous souhaitent la bienvenue et vous invitent à vous faire connaître en mairie dans les meilleurs délais.

Cette rencontre conviviale et informelle avec notre service administratif, nous permettra de mieux vous connaître et de vous faire découvrir entre autre toutes les activités associatives de la commune...

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En effet, chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement,...), il est possible de régulariser la situation auprès de la mairie.

En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter.

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Mais attention, pour pouvoir voter pour les élections européennes du 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales avant le 31 mars 2019.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne sur le site service-public.fr ou via France Connect. Il faut utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée de votre justificatif de domicile et d'identité.
- en mairie muni d'une copie de justificatif de domicile et d'identité et du formulaire CERFA n° 12669*02.



DÉMARCHAGES À DOMICILE :

La vieille pratique du démarchage à domicile, très intrusive que le fait de recevoir des dizaines de courriers promotionnels dans sa boîte aux lettres n'est toujours pas encadrée. **Une lacune dont les conséquences peuvent être fâcheuses.**

Les premières victimes du démarchage abusif sont, bien souvent, les personnes âgées ou fragiles.

Aussi, soyez vigilants et parlez aux membres de votre famille ou entourage quand vous avez fait l'objet d'un démarcheur quelconque avant de signer un contrat.

La mairie ne cautionne aucun démarchage à domicile.



RECENSEMENT MILITAIRE (OU «RECENSEMENT CITOYEN»)

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire en se rendant en mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Le recensement permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
- et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.



>> INFOS GÉNÉRALES

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour les demandes de carte d'identité et passeport, merci de vous adresser à la mairie d'ALBERTVILLE.

Tél. **04 79 10 43 68**

ADRESSAGE

La législation autant que le bon sens nous imposaient de mettre en place des adresses aux normes actuelles sur la commune.

Quotidiennement des livreurs viennent demander des renseignements en mairie, ce qui n'est pas des plus pratiques, mais l'absence de noms de voies et de numéros pourrait devenir tragique si les services d'urgence devaient perdre un temps précieux.

Nous avons fait appel à la société SIG pour nous aider à mener à terme notre projet. Nous avons d'abord recensé

toutes les voies de la commune, en essayant de les découper logiquement et dans le respect des règles de l'adressage. Puis, il fallut les nommer, ce qui fut fait en essayant de tenir compte des noms de lieux existants et des points remarquables. Enfin, la société SIG s'est chargée de l'attribution des numéros et nous avons vérifié la justesse des adresses.

Il ne nous reste plus qu'à choisir la société qui nous fournira les numéros et les plaques portant les noms de voies. La commune fournira les numéros, que les habitants poseront eux-même sur leurs maisons.

A noter : la numérotation est aujourd'hui « métrique ». C'est à dire qu'une habitation a pour numéro la distance qui la sépare du début de la voie, en respectant la règle « impair à gauche ». Ainsi, une maison dont la porte d'entrée est située à 25 m du début de la voie, portera le numéro 25.

RÉGLEMENTATION SUR LE TRAVAIL EN HAUTEUR

La réglementation du travail évolue afin de mieux protéger les ouvriers et cela implique de nouvelles contraintes.

Ainsi, le travail sur une échelle est désormais interdit. L'échelle est un moyen d'accès, pas un lieu de travail. Pour travailler, on utilisera un échafaudage ou une nacelle. Dans ce dernier cas, le nacellier doit impérativement être secondé par une vigie au sol, capable d'intervenir en cas d'accident en hauteur.

C'est pourquoi certains travaux, qui autrefois étaient effectués de manière simple et rapide, doivent aujourd'hui être planifiés et organisés avec soin.

Gageons que chacun de nous saura subir avec patience les délais que les nouvelles obligations provoqueront sûrement.

COMMISSION MUNICIPALE DES JEUNES D'ESSERTS-BLAY

La Commission Municipale des Jeunes d'Esserts-Blay, créée en 2015 compte aujourd'hui 7 membres. Cette commission a pour but d'initier les jeunes à la politique locale et à la citoyenneté en considérant leurs idées, leurs besoins et en soutenant leurs projets pour améliorer leur quotidien dans la commune.

Les projets réalisés en 2018 :

- Pour la seconde fois les jeunes ont organisé et animé un après-midi jeux de société pour les élèves du RPI en collaboration avec une intervenante. Les enfants se sont retrouvés autour d'un goûter partagé au château de la Aula avec leurs parents pour participer à un après-midi riche en animation. Jeux musicaux, maquillage et surtout découverte de jeux de société.
- En fin d'année scolaire a eu lieu la 2^{ème} édition de la Boum des jeunes. Tous les ados habitants sur le RPI étaient invités. Ils se sont retrouvés autour d'un repas partagé lors d'une soirée animée par Roger animation. Danse et karaoké étaient au rendez-vous !
- Après avoir proposé leur projet au conseil municipal, les jeunes de la commission ont endossé leurs bleus de travail pour débiter les travaux dans le petit chalet près du terrain de basket. La rénovation entière de l'intérieur est en cours. Peinture, installation d'une cuisine, changement du ballon d'eau chaude et mise

aux normes électriques. Ainsi, ce local pourra accueillir la jeune génération pour leurs festivités et leurs temps de réunion tout en continuant d'être utilisé par les associations lors des fêtes de village.

Les projets à venir :

- Continuation des travaux de réfection du chalet
- Après-midi jeux de société pendant l'hiver
- Boum des jeunes en fin d'année scolaire
- Projet de jumelage avec une autre commission jeune (française ou étrangère) pour échanger leurs idées et peut-être même monter des projets en commun
- Projet d'un séjour à Paris afin de visiter l'Assemblée Nationale, le Sénat et d'autres lieux symboliques. Ce projet nécessite des actions d'autofinancement qui seront menées au cours de l'année.

Encadrée par Mme HUGONIN Valérie, représentante du SIBTAS et M. SAGANEITI Philippe, élu de la commune, l'équipe se retrouve généralement une fois par mois autour d'un petit encas pour faire avancer ses projets.

Si d'autres Blaycherains/Blaycheraines de 11 à 17 ans souhaitent intégrer le groupe pour y apporter un regard neuf ou de nouvelles idées, ils peuvent se faire connaître en envoyant un mail à cmj@sibtas.fr

» PRÉSENTATION DES ÉCOLES

Les 3 écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) d'Esserts-Blay, Rognaix et Saint Paul-sur-Isère comptent 143 enfants scolarisés dont 60 Blaycherains.

L'école maternelle de Saint Paul-sur-Isère : 55 élèves scolarisés.



L'école élémentaire Alpha'Blay d'Esserts-Blay : 39 élèves scolarisés du CP au CE2



L'école élémentaire Yves Jond Necand de Rognaix : 49 élèves scolarisés du CE au CM2



LES ACTIVITÉS ET PROJETS

Les enfants bénéficient de nombreuses activités (natation, patinage, ski ...) et effectuent de nombreuses sorties (bibliothèque, cinéma, théâtre ...).

En mai 2018, 44 enfants de l'école d'Esserts-Blay sont partis en classe découverte à Saint Martin en Vercors pendant 5 jours (Spéléologie, exploration de grottes, randonnée ...).

Projet d'équipement numérique pour le RPI :

L'achat entre autres de 8 tablettes serait financé à 50% par l'état, si le projet est validé.

RYTHMES SCOLAIRES

La nouveauté de cette année est la fin des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et donc le retour à l'organisation du temps scolaire sur 4 jours.

PÉRISCOLAIRE

Les enfants sont accueillis à la garderie d'Esserts-Blay par Christelle de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h30. 36 enfants sont inscrits.

A midi, chaque enfant a la possibilité de manger dans la commune où il est scolarisé. Les repas sont préparés par le Collège de Saint Paul et sont livrés en liaison chaude.

Au restaurant scolaire d'Esserts-Blay, 30 enfants sont inscrits.

TRAVAUX

Cet été la classe d'Agnès a été repeinte et des casiers et des porte-manteaux ont été installés dans le hall.

TRANSPORT SCOLAIRE

RPI : Un transport scolaire entre les 3 communes est assuré matin, midi et soir.

Les collégiens et les lycéens ont accès au transport scolaire mais également à toutes les lignes du réseau urbain d'Arlyser (plans et horaires des lignes scolaires et urbaines sur Tra-mobilité.com).

>> FINANCES

SECTION INVESTISSEMENT - EXERCICE 2017

Depenses d'investissement	Realisés	Budget Primitif
Résultat reporté	4219,86	
Operation d'ordre	0,00	
Operation patrimoniales	0,00	
Remboursement de la dette	29584,83	
Immobilisations incorporelles	9480,00	
Immobilisation corporelles	432310,92	
Autres immos financières	11509,39	
Immobilisation en cours	0,00	
Subventions versées	3872,00	
Total depense investissement	490977,00	

Recettes d'investissement	Realisés	Budget Primitif
résultat reporté	0,00	
Operation d'ordre	523.334,53	
Operation patrimoniales		
Dotations FCTVA + TAXE AMENAGEMENT + AFFECTATION RESULTAT	121282,38	
Subvention	39035,00	
Emprunts	250000,00	
Autre immobilisations		
Total des recettes investissement	410317,38	

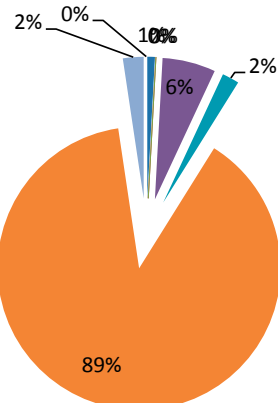
SECTION FONCTIONNEMENT - EXERCICE 2017

Depenses de fonctionnement	CA 2017	Budget Primitif
Charges caractere general	191908,60	
Charges personnel	233973,08	
Attenuation de produit (FPIC)	9243,00	
Virement section investissement		
Operation d'ordre	52334,53	
Autres charges	142270,89	
Charges financieres	14787,00	
charges exceptionnelles	8946,38	
Total depense fonctionnement	653463,48	

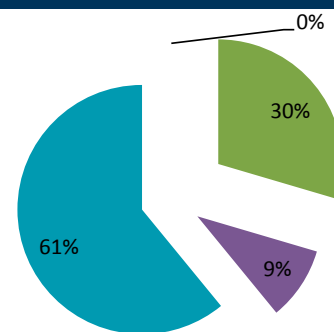
Recette de fonctionnement	CA 2017	Budget Primitif
Résultat reporté	199663,15	
Attenuation des charges	24547,46	
Opération d'ordre		
Produits des services	73416,04	
Impots et Taxes	488209,08	
Dotations et Participation	74124,20	
Autres produits	33734,42	
Produits exeptionnels		
Total recette de fonctionnement	893694,35	

NB LE RESULTAT REPORTE N'EST PAS UNE OPERATION BUDGETAIRE

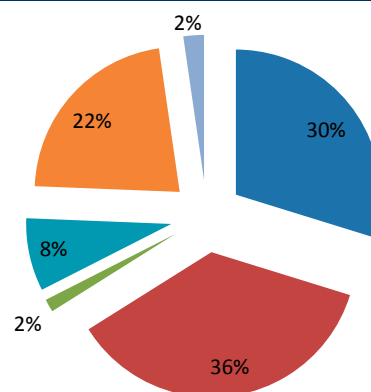
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2017



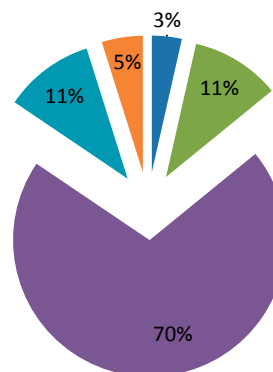
RÉCETTES D'INVESTISSEMENT 2017



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017



RÉCETTES DE FONCTIONNEMENT 2017



>> FINANCES

PRINCIPALES RECETTES 2018 - BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

VENTE DE BOIS	54 066.23
TADE (DROITS ENREGISTREMENT)	20 533.00
FCTVA	6 445.71
COMPENSATION ARLYSERE	216 264.00
TAXE SUR LES PYLONES	189 260.00
IMPOTS DIRECTS + ALLOCATIONS COMPENSATRICES	68 257.00
DOTATION SOLIDARITE RURALE	19 047.00
DOTATION FORFAITAIRE	37 420.00
TAXE SUR L'ELECTRICITE	8 512.63

INVESTISSEMENT

REMBOURSEMENT PAR ASSURANCE SINISTRE JEUX ENFANTS	27 219.00
SUBVENTIONS FSIL-DETR-AMENAGEMENT AUTOUR DE L'ECOLE	81 331.36
SUBVENTION ROUTE FORESTIERE acompte	17 979.00
EMPRUNT POUR ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS	240 000.00
FCTVA	77 737.37
SOLDE TRANSFERT COMPETENCE EAU ASSAINISSEMENT	48319.95



>> ASDER : CONSEILS INFO ENERGIE DE L'ASDER, GRATUITS ET INDÉPENDANTS EN PARTENARIAT AVEC RÉNOV'HABITAT



Economies d'énergie, isolation et énergies renouvelables, l'ASDER vous conseille gratuitement

L'ASDER, Espace Info Energie de Savoie, membre du réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) est à votre service

- pour améliorer le confort de votre logement,
- pour vous aider à baisser votre facture énergétique,
- pour trouver en cas de rénovation ou d'installation dans un nouveau logement, des solutions personnalisées en termes d'isolation, ventilation et chauffage.
- pour vous guider parmi les aides financières auxquelles vous avez droit.

Lors de permanences décentralisées organisées régulièrement en Arlysère, un conseiller Info Energie de l'ASDER reçoit les particuliers qui ont des questions liées à leur habitat pour améliorer la performance énergétique de leur logement.

L'ASDER, qu'est-ce que c'est ?

L'Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables a pour objectif d'accompagner les particuliers et les copropriétés dans leur démarche de rénovation ou de construction de maison.

Membre du réseau FAIRE, l'ASDER, soutenue par l'ADEME, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Savoie et les collectivités locales, assure une mission de service public et dispense un conseil gratuit et indépendant des fournisseurs d'énergie et équipement.

En Arlysère, l'ASDER est partenaire du programme Rénov'Habitat.

Quel est LE conseil de base en matière d'économie d'énergie ?

Le plus important, c'est avant tout d'**isoler sa maison** ou son immeuble.

Les conseils de l'ASDER dépendent essentiellement des projets de chacun. Selon les cas, le conseil pourra porter sur l'isolation (critères de choix de l'isolation par l'extérieur ou pas), sur le changement de vitrage ou de menuiseries, sur la ventilation, etc.

En cas de réflexion sur le changement de chauffage, différentes solutions pourront être étudiées dont le recours aux énergies renouvelables : panneaux solaires ? poêle à buches, chaudière granulés ?

A chacun sa solution la plus performante selon son type d'habitat et son budget.

Concrètement, comment se passe l'accompagnement proposé ?

En Arlysère, un rendez-vous gratuit est proposé dans le cadre de RENOVO HABITAT :

- 1) présentation du dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique,
- 2) définition des contours de votre projet.

C'est l'occasion pour le conseiller rénovation de fournir les premiers conseils techniques sur les travaux à prévoir et des informations sur les aides financières en vigueur. Les conseillers sauront vous guider dans vos démarches administratives pour obtenir ces aides selon votre projet et vos conditions de ressources.

Plus d'infos sur www.asder.asso.fr

Infos pratiques ASDER

Conseils téléphoniques de l'ASDER au 04 79 85 88 50 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le jeudi matin.

Sur rendez-vous

- A la Maison des énergies à Chambéry (ZI Bissy, près du Phare, parking Savoie Expo)

- Permanences décentralisées :

Albertville : Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis après-midis de chaque mois

Flumet : 1^{er} jeudi après-midi du mois

Beaufort : Le 2^{ème} lundi matin du mois

Contact **ASDER** : La Maison des Energies – 124 rue du bon Vent – CHAMBERY - Tél : **04.79.85.88.50** - info@asder.asso.fr www.asder.asso.fr

SUPER U

Les nouveaux commerçants
73540 La Bathie TEL 04 79 31 06 20



» ASDER : FACILES ET ECONOMES : TRUCS ET ASTUCES POUR ECONOMISER L'ENERGIE.

1) Eteindre les veilles

Des équipements tels TV, ordinateur, etc. consomment encore de l'électricité quand ils ne fonctionnent plus car ils sont en mode veille. On croit son ordinateur éteint or tant qu'il n'est pas physiquement débranché, il est en veille et utilise encore 20 à 40 % de sa consommation en marche ! La solution simple et efficace : connecter l'ensemble de son équipement informatique par exemple, à une **multiprise à interrupteur**, qu'il est alors très facile d'éteindre après usage.

Globalement, la facture d'électricité est majorée de 10% en laissant les appareils en veille. Ils sont très nombreux et consomment 24h/24, 365 jours par an. C'est de l'énergie perdue ! A la maison, vous pouvez économiser jusqu'à 400kWh/an en éteignant complètement vos appareils.

2) Economies de chauffage

- **Au-delà de 19°C, chaque degré de plus coûte en moyenne 7% sur la facture de chauffage!** Donc choisir de baisser la température chez soi de 1°C voire 2°C, en adaptant la température selon les pièces de vie, c'est toujours gagnant !

- Pensez à fermer rideaux et volets à la nuit tombée, cela peut réduire la déperdition de chaleur de la fenêtre jusqu'à

60%. Cette économie peut atteindre 10% du chauffage. De plus cela va diminuer la sensation d'inconfort provoquée par l'effet de paroi froide qui conduit souvent à augmenter d'1 ou 2 degrés le chauffage ! A l'inverse, en journée, il faut favoriser au maximum les apports de chaleur gratuits par le soleil !

- **Pensez à dépoussiérer vos radiateurs**, la poussière bride leur performance. Vous pouvez gagner jusqu'à 10% d'économies d'énergie très facilement.

3) Le poste du « froid » à la maison

Nettoyer et dégivrer régulièrement votre réfrigérateur : en effet, les appareils de « froid » (congélateur, réfrigérateur) fonctionnent 24h sur 24 ! En les dégivrant tous les 3 mois, vous pouvez économiser jusqu'à 50 % d'électricité sur ce poste. Au-delà de 3 mm, le givre crée une couche isolante et engendre une surconsommation de 30%, à 1 cm cela représente déjà 50 % !

Une température de +5°C est suffisante pour un réfrigérateur, -18°C pour un congélateur.

Chaque degré en moins par rapport à ces températures conseillées consomme 5 % d'énergie en plus.



CABOT CANALS
PIERRES NATURELLES

Z.I. • Sortie 32B • Route de l'Industrie
73540 LA BATHIE • FRANCE

Tél. 04 79 37 16 04 • Fax. 04 79 37 34 69

www.cabotcanals.com • contact@cabotcanals.com

asder
partageons l'énergie

**Eco-gestes :
Economies d'énergie au quotidien
dans son logement**

Gil Traiteur
Hervé LAFERTE

- Mariage
- Cocktail
- Repas événementiels
- Toutes réceptions...

Particuliers
&
Professionnels

653, route des Chênes
73200 Gilly-sur-Isère
Tél : 04.79.32.35.28
Site : giltraiteur.fr



L'Aurenath Restaurant
Menus & carte pour particuliers et entreprises.
Restauration uniquement le midi.

Brasserie
Bar

Ouvert de
5h30 à 20h30.
Tous les jours
sauf le dimanche
et les jours fériés.

La Plaine - 73540 ESSERTS-BLAY - 04 79 38 26 63

>> LE SIBTAS

LE RAM

Le Relais Assistantes Maternelles est un service gratuit qui accompagne les parents et les assistantes maternelles sur le territoire de Basse Tarentaise. Il propose divers services :

Pour les ASSISTANTES MATERNELLES lors d'ateliers, de soirées d'échanges et de permanences

- Rencontrer et échanger avec d'autres assistantes maternelles et d'autres professionnels de la petite enfance
- Participer à des temps d'éveil et d'animations (les lundis et jeudis matin)
- Se renseigner sur la profession d'assistante maternelle et sur les formations continues
- S'informer sur ses droits et ses devoirs

Pour les ENFANTS lors d'ateliers et de sorties

- Rencontrer d'autres enfants
- Découvrir de nouveaux lieux : les bibliothèques, le cinéma
- Découvrir de nouvelles activités : manipulation, peinture, lecture, musique, motricité ...

Pour les PARENTS lors des permanences et des ateliers parents-enfants

- Informer sur les différents modes d'accueil du jeune enfant
- Mise en relation avec les assistantes maternelles du territoire
- Accompagner les formalités administratives
- Partager un temps d'animation avec son enfant

Permanences avec ou sans rendez-vous : Le mardi et jeudi de 13h à 16h30

Contact : 06 09 81 19 02 – ram@sibtas.fr



Le secteur Enfance (3 – 11 ans) :

Le centre de loisirs du SIBTAS est ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 à l'école de La Bâthie ou de Tours en Savoie (fermeture la semaine de Noël et la dernière semaine des vacances d'été).

Un vaste panel d'activités manuelles, sportives et culturelles a été proposé aux enfants en 2018 :

- Animations en lien avec la thématique des vacances : activités manuelles, ateliers cuisine, grands jeux...
- Sorties culturelles : cinéma, spectacle, visites à la découverte de notre patrimoine, chocolaterie, parc animalier, festival...
- Sorties sportives : accrobranche, randonnée, baignade, ski, luge, patinoire, pêche...
- Rencontres intergénérationnelles (HEPAD de La Bâthie) et inter centres permettant de riches échanges de partage et d'ouverture d'esprit.
- Présence de différents intervenants : accompagnateur montagne, magicienne, groupe folklorique, bambins des bois, kapla, groupe colombien...
- Des mini camps et des nuitées dans le but d'accompagner les enfants vers la prise d'autonomie, le développement de l'esprit de groupe et le respect de chacun (nuit en refuge, à la ferme, sous tentes...)

Les familles sont régulièrement invitées pour assister à des spectacles donnés par les enfants.

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site www.sibtas.fr ou à nos bureaux situés à La Bâthie.

Contact : 06.10.28.30.48 - enfance@sibtas.fr

Le secteur jeunesse (11 – 17 ans) :

Plusieurs activités sont proposées à chaque vacances scolaires :

- diverses activités comme le shopping, les ateliers cuisine, le cinéma, les jeux de société, les grands jeux d'animation, des ateliers yoga, des ateliers onglerie...
- activités sportives : stage de biathlon, Albiez Games (Luge, sarbacane, pétanque poudreuse.), ski, cirque, piscine, luge, bowling, wakeboard, slackline, accrobranche, baignade, patinoire, tennis, soirée billard



- activités culturelles : le festival des Francofolies de Tignes, la journée avec la Facim afin de découvrir un parcours du site olympique d'Albertville, journée « Challenge inter centres » au festival des cultures du Monde de Chambéry, le festival international d'art pyrotechnique à Courchevel, spectacle de rapace... Le groupe colombien Payambo a proposé des ateliers culturels, artistiques et culinaires aux enfants ainsi qu'un concert et un repas partagé avec les familles au Château de la Aula.
- inter-centres : soirée Casino avec des jeunes de Maurienne, baignade et rallye photo sur Annecy avec des jeunes du Beaufortain, soirée BBQ au plan d'eau de Macôt avec des jeunes de Moutiers et Bourg St Maurice, géocaching avec des jeunes de Hautecombe.
- Des Mini Camps :
 - Nuitée en AltiDôme au Semnoz avec randonnée en raquettes et flambeaux.
 - 4 jours à Aiguebelette : accro-branche, stand up paddle, kayak, bubble foot, magie, roller, trampoline...
 - 3 jours en refuge : «le Tour du Beaufortain »

Des activités sont proposées certains weekends : soirée cinéma, match de basket, futsal, escape game, repas partagé, journée ski, le white festival, le salon des technologies ...

Des permanences dans les collèges du territoire :

Ces permanences ont lieu le mardi midi à Pierre Grange et le jeudi midi à Saint Paul.

Elles permettent des instants d'échange, de développer l'esprit critique des jeunes grâce aux sujets d'actualités, de faire émerger divers projets. Des séances de yoga et des ateliers jeux de société sont proposés.

Divers projets :

- L'accompagnement et le suivi d'un projet de solidarité internationale d'une jeune d'Esserts Blay.
- Information, accompagnement et formation d'une jeune de La Bâthie pour la découverte du métier de l'animation et l'obtention du Bafa.

Contact : 06 12 16 15 12 – jeunesse@sibtas.fr

Retours sur les TAP

Depuis septembre 2014 les communes de Cevins, Esserts-Blay, La Bâthie, Rognaix, St Paul-sur-Isère et Tours-en-Savoie avaient mis en place, à l'échelle du territoire de Basse Tarentaise, les Temps d'Activités Périscolaires par demi-journée et sur inscription gratuite.

De nombreuses activités manuelles, culturelles et sportives ont pu être proposées aux 310 enfants inscrits en 2018 dans les 7 écoles du territoire.

Le retour à la semaine scolaire de quatre jours en septembre 2018 met fin aux TAP malgré un bilan positif. Une réelle dynamique locale a été générée sur la Basse Tarentaise grâce à la diversité des activités proposées, un bon partenariat avec les acteurs locaux et une équipe d'animateurs permanente et engagée.

Transfert à Arlyserre

Par délibération du 27 septembre 2018, la Communauté d'Agglomération Arlyserre, définissait l'intérêt communautaire de sa compétence « Action sociale » au 1^{er} janvier 2019 incluant les actions en direction de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse portées par le SIBTAS. Les services du syndicat ont donc été transférés au CIAS Arlyserre le 1^{er} janvier.



» LE MOT DU CHEF DE CENTRE

En cette fin d'année 2018, je m'associe à l'ensemble des pompiers du centre de Basse Tarentaise pour vous remercier de l'accueil que vous nous avez réservé lors de notre passage de présentation du calendrier et vous présenter tous nos vœux pour l'année 2019.

Le centre d'incendie et de secours de Basse Tarentaise qui est basé à La Bâthie couvre les communes de Rognaix, Cevins, La Bâthie, Saint Paul-sur-Isère, Esserts-Blay et Tours-en-Savoie.

L'activité opérationnelle sur le secteur est stable par rapport à 2017. Essentiellement du secours à personne à 80 %, effectué par la caserne d'Albertville. Les pompiers de Basse Tarentaise prennent part aux autres interventions, feux, opérations diverses et renforts.

Les interventions les plus marquantes pour 2018 restent l'épisode d'intempérie du début d'année, l'explosion du Pont Albertin à Albertville et dernièrement un renfort sur feux de bâtiment agricole à Landry.

L'effectif est de 19 pompiers volontaires. Cette année, 2 nouvelles recrues issues des jeunes sapeurs-pompiers et 1 candidat qui a validé les épreuves de recrutement au mois de novembre, ont intégré le centre.

La moitié de l'effectif prend des gardes au centre de secours principal d'Albertville.



Les pompiers, en plus de l'opérationnel, ont l'obligation de se former pour assurer le maintien et le perfectionnement de leurs compétences ; ce qui permet aussi la cohésion de l'équipe. Ces formations représentent 30 heures par an par pompier à répartir entre l'incendie, le secours à personne et les engins spécifiques.

Le pompier volontaire, c'est une femme ou un homme ordinaire, qui avec ses collègues va faire des choses extraordinaires.

N'hésitez plus, rejoignez-nous.

Prenez des renseignements sur notre site : www.spbt.fr
Ou auprès du secrétariat du centre de secours d'Albertville.



» UN COMITÉ DES FÊTES ? À ESSERTS-BLAY ? POURQUOI FAIRE ?

LA FÊTE BIEN SÛR :

Chaque année la Saint Jean vous attend pour faire la fête en plein air sous les bâches et dans un cadre que tout le monde nous envie. La tempête de juillet 2017 a emporté quelques vieux chênes. Dans leurs chutes ils ont embarqué notre chapiteau. De nouveaux poteaux ont été installés et le câble retendu.

Merci à la mairie et à tous ceux qui ont participé.



CONSERVER NOS TRADITIONS :

Crozet et Coinchon sont une partie de l'identité du village.

- La Saint Sébastien (20 janvier) pour déguster les Crozets, en 2018, petit changement, c'est à midi qu'ils seront cuits.
- Le dimanche de Pâques pour la pratique des Coinchons.

Deux rendez-vous incontournables.



SE RENCONTRER ET MIEUX SE CONNAITRE :

Les occasions ne manquent pas : Cinéblay (projection gratuite mensuelle d'un film à la Aula), Marché de Turin (prenons le bus ensemble pour flâner dans Turin), Théâtre...



FORMER UNE ÉQUIPE SYMPATHIQUE :

Et oui, le Comité des Fêtes c'est aussi un groupe de personnes qui ont beaucoup de plaisir à se retrouver et à rendre tout ceci possible.



>> RELAIS LOISIRS

Nous voudrions avoir une pensée pour Robert Avrillier, trésorier pendant 12 ans à l'association ainsi que pour Alice Haller fidèle participante aux petites mains.

Marche : Toujours une bonne ambiance chez les marcheurs très nombreux chaque mardi, ainsi que lors des journées randonnées. La sortie raquette au clair de lune étant annulée nous avons quand même partagé la soupe.

Peinture sur porcelaine : cet atelier rassemble 13 personnes sur 2 stages durant 12 lundis. Ambiance conviviale et studieuse assurée.



Petites mains : plusieurs ateliers créatifs pour les participantes le mercredi : aquarelle, pastel, acrylique, pot en mosaïque, déco de Noël ; après midis sympathiques ouvertes à tous.

Peinture : 2 réalisations cette année : la femme au chapeau et une boîte peinte en acrylique

Fleurs : 3 après midi ont été consacrées à la réalisation de compositions florales : 2 à Pâques, 2 à l'automne et 2 à Noël. Nous avons beaucoup de plaisir à travailler les fleurs.

Mosaïque : plusieurs stages ont été organisés avec de belles réalisations.



Boules : l'activité pétanque qui est maintenant bien lancée se déroulera désormais hors du cadre de l'association. Nous remercions les membres qui ont œuvré à l'organisation des après midis et du barbecue de fin d'année.

Chant : nous sommes de moins en moins nombreux à ces soirées qui sont pourtant fort sympathiques. Au mois de juin, nous nous sommes réunis au château pour partager un sucré salé : une belle journée de retrouvailles en chansons.

Ce printemps nous avons organisé une **belle exposition au château** avec toutes les réalisations des différents ateliers. De la country, un spectacle musical ont aussi été proposés ainsi qu'un bon goûter offert aux visiteurs. Cette année nous avons encore participé activement au téléthon.

Une **corvée entretien des chemins** a été effectuée cet automne : plusieurs chemins ont été nettoyés : La Combaz à la Fouettaz, la Trappe à l'ours à la Chavonette, la Fouettaz en direction du Gollet... Le travail terminé, nous nous sommes retrouvés autour d'une raclette. Merci aux travailleurs !

Nos programmes sont disponibles sur le site de la mairie.

Nous vous souhaitons une très belle année 2019.



>> BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Une équipe de bénévoles de la bibliothèque est à votre service pour orienter votre choix parmi les 1830 livres adultes et les 1495 livres enfants. Des nouveautés sont à votre disposition tout au long de l'année.

L'adhésion est gratuite

Depuis le début de l'année 2018, nous disposons d'un espace « jeux de société » pour petits et grands.

A chaque vacances scolaires (sauf en fin d'année), nous organisons des après-midi jeux dans les locaux de la bibliothèque.

Un atelier de lecture accompagnée est mis en place depuis novembre 2018, pour les écoliers de CP-CE1-CE2, un lundi sur deux, de 17 à 18h30.



Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Lundi et vendredi de 17h à 19h.

>> REPAS DES ANCIENS

Cette année encore, mi-novembre, nos aînés sont venus nombreux à ce rendez-vous traditionnel, au château de La Aula, en présence de Mme Martine Berthet, conseillère départementale et sénatrice et de M. Vincent Rolland député.

Après un repas préparé par Gil Traiteur et animé par un magicien, nous avons honoré nos deux doyens, Sidonie Perronier et Roland Avriillier.

Nos « anciens » ont ensuite montré ce que danser veut dire, au son des instruments des musiciens de la formation de M. Delglise-Fabre.

Gageons que chacun a profité de ce moment agréable de partage.



NOSTALGIE

60

REPAS DANSANT

DIM. 18
LA AULA - ESSERTS-BLAY

L'IDOLE DES JEUNES
Johnny Hallyday
(1962)

Paroles : Ralph Bonebrake / Jack Lewin
Musique de l'époque des jeunes
© Sony/ATV Music Publishing LLC

DANS LA NUIT DE FÊTE
TOUT SEUL DE VILLE EN VILLE
JE ME SUIS QU'UNE PIERRE QUI ROULE TOUJOURS
J'AI BIEN LA FORTUNE ET PLUS
ET MOIN MON PORTOUT DANS LA RUE
POURTAINT JE CHERCHER TOUT SIMPLEMENT L'AMOUR

PUIS D'UNE FILLE SOUVENT ME CHUETTEUS
SOUDAIN SUR MOI ELLES SE RETENT
MAIS PAS UNE SANS MON CŒUR

DANS LA NUIT DE FÊTE
TOUT SEUL DE VILLE EN VILLE
JE ME SUIS QU'UNE PIERRE QUI ROULE TOUJOURS
IL ME FAUT FORTE ET SANCER
PUIS LE SPECTACLE TERMINÉ
S'EN ALLER AILLEURS AU LEVER DU JOUR

LES GENS M'APPELLENT L'IDOLE DES JEUNES
IL EN EST HEUREUX QUI M'APPRENT
MAIS S'ILS POURRAIENT SAVOIR DANS LA VIE
COMBIEN TOUT SEUL JE SUIS
COMBIEN TOUT SEUL JE SUIS

ET DANS LA NUIT DE FÊTE
TOUT SEUL DE VILLE EN VILLE
JE ME SUIS QU'UNE PIERRE QUI ROULE TOUJOURS
J'AI BIEN LA FORTUNE ET PLUS
ET MOIN MON PORTOUT DANS LA RUE
POURTAINT JE CHERCHER TOUT SIMPLEMENT L'AMOUR

PUIS D'UNE FILLE SOUVENT ME CHUETTEUS
SOUDAIN SUR MOI ELLES SE RETENT
MAIS PAS UNE SANS MON CŒUR

DANS LA NUIT DE FÊTE
TOUT SEUL DE VILLE EN VILLE
JE ME SUIS QU'UNE PIERRE QUI ROULE TOUJOURS
IL ME FAUT FORTE ET SANCER
PUIS LE SPECTACLE TERMINÉ
S'EN ALLER AILLEURS AU LEVER DU JOUR

LES GENS M'APPELLENT L'IDOLE DES JEUNES
IL EN EST HEUREUX QUI M'APPRENT
MAIS S'ILS POURRAIENT SAVOIR DANS LA VIE
COMBIEN TOUT SEUL JE SUIS
COMBIEN TOUT SEUL JE SUIS

Belle journée

» L' ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Nous sommes une association désireuse de rassembler les parents d'élèves pour organiser différentes manifestations dont les seuls bénéficiaires sont nos enfants.

Grâce aux bénéfices, nous pouvons subventionner diverses sorties pédagogiques en lien avec les enseignants.

Cette année encore, les enfants peuvent aller à la patinoire, à la piscine, au ski, au village du Père Noël (pour les maternelles), avoir une sortie de fin d'année, des sorties cinéma et théâtre et bien d'autres encore !

Tout ceci est possible grâce à l'investissement et la bonne volonté des parents bénévoles.

Même si tous ne peuvent pas participer de manière directe, tous peuvent le faire en nous aidant ponctuellement lors de nos évènements.

Nous tenons à remercier les communes qui participent en finançant les transports pour toutes les sorties, ainsi que la mise à disposition de leur salle des fêtes.

Merci également au Comité des Fêtes qui offre une séance de cinéma et un goûter de Noël aux primaires et qui nous prête son chapiteau pour notre apéro concert.

Mais aussi à tous nos généreux partenaires et tous ceux et celles qui participent activement à la réussite de nos actions.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook « APE Esserts Blay Rognaix Saint Paul sur Isère » .

UN CALENDRIER BIEN REMPLI

Septembre : **Masterfit**

Octobre : **Goûter de Halloween**

Novembre : **Commande de chocolats**

Décembre : **Marché de Noël** (certains produits sont encore disponible à la vente sur notre page Facebook « APE Esserts Blay Rognaix Saint Paul sur Isère ») + **commande de sapins**

vendredi

11 Janvier : **Galette des rois** sur commande chez « Épi flûte »

2 février : **soirée « Les fondues du ski »** à la Aula (sur réservation)

Mars : **objets logotipés par les enfants du RPI**

Avril : **Tombola de Pâques + vente de plants légumes et fleurs**

vendredi

17 Mai : **vente de St Genix et Brioches** chez « Épi flûte » (sur commande)

Dimanche

19 mai : **Braderie**

Juin : **vente de cerises et abricots** (sur commande)

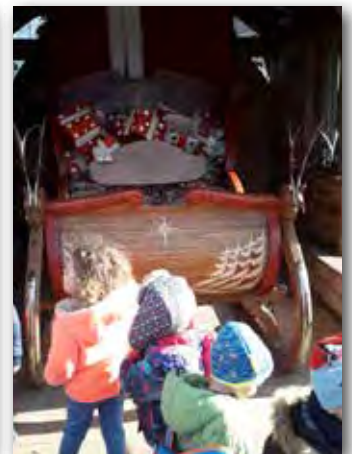
Dimanche

16 juin : **Kermesse des écoles**

Samedi

6 juillet : **Apéro concert** au château d'Esserts-Blay

****N'HÉSITÉZ PAS À NOUS REJOINDRE... pour une ou plusieurs action(s) pour vos enfants et pour partager de bons moments !***



» LES ANCIENS COMBATTANTS D'ESSERTS-BLAY

Malgré l'ambiance bien morose de ces derniers temps, tiennent à vous présenter leurs vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Notre année 2018 s'est déroulée avec de belles cérémonies pour tous nos soldats morts pour que l'on reste en paix dans notre pays. La cérémonie du 11 novembre, qui fêtait le centième anniversaire de cette guerre qui fut meurtrière à tout point de vue, a réuni beaucoup de villageois autour de notre monument aux morts avec beaucoup d'émotion et de ferveur pour honorer nos Poilus. Merci aux instituteurs de notre village, qui nous avaient permis de présenter quelques objets de la Grande Guerre avec quelques explications sur notre monument. Merci aussi pour leur implication auprès des enfants, qui ont entonné une merveilleuse chanson de Jacques Higelin, ainsi que la Marseillaise.



Nous avons la tristesse d'avoir perdu un de nos plus fidèles compagnons, Jean-Louis Moreau, qui a tant donné à cette association. Nous présentons à Monique et ses enfants nos plus sincères amitiés.



» CLUB DU CHÂTEAU

→ Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 12 janvier 2018, malgré beaucoup d'absents (grippe). Elle fut animée par Guy Simon et son accordéon, avec des chansons savoyardes reprises par les participants. Nous comptons 68 inscrits à notre Club.

→ Le vendredi 15 Juin, nous nous sommes retrouvés à la zone de loisirs du Château pour notre Fête Champêtre avec nos amis de Tours en Savoie, de St Paul et de Rognaix. Notre ami Cyrille Bornand nous a concocté un bourguignon polenta que chacun a dégusté avec appétit. La journée s'est terminée avec trois vainqueurs à la pétanque qui sont repartis avec un beau panier de victuilles. Donc à l'année prochaine.

→ Le 22 juin une sortie avec nos amis de Tours en Savoie, très bonne journée.



→ Les 22, 23 et 24 septembre une bonne quinzaine d'entre nous sont partis en voyage, organisé par notre ami Clovis. Cette fois, c'était dans le Cantal à la limite du Lot et de la Corrèze, trois jours de belles visites et de joie pour tous.

→ Le repas de fin d'année le 26 octobre s'est déroulé à « la Maison du Pêcheur », où un copieux et délicieux repas nous attendait.

→ Le 8 décembre participation au « Téléthon », comme chaque année, avec la confection de gâteaux et bugnes de la part de nos Mamies.

→ Voyage dans le Cantal.





NAISSANCES

ANDRE Manu
DEL CARPIO BERNAERT Annaëlle
DESBRINI Martin
DIONNET Margot, Hélène, Colette
TADEVOSYAN Philippe, Eric

Lieu

Albertville
Albertville
Albertville
Albertville
Albertville

Date

28 août 2018
28 juillet 2018
12 juillet 2018
14 septembre 2018
10 octobre 2018



MARIAGES

BELKEBIR Yasmina & DJEBALI Yassin
MESSINA Déborah & ROSSAT-GUEILLAND Denis

Date

28 juillet 2018
15 décembre 2018



DÉCÈS

AVRILLIER Robert Eugène
AVRILLIER Simone Madeleine
AVRILLIER Solange Jeannine
BOZON-SAUGE Julie
DALÈS Raymond, Alexis
FAVRE-TISSOT Léa, Séraphine
GUILGUET Monique Jeanne
JANNOT Nicole Lucienne Marie
MATTIS Guy Joseph
MAZE Alberte
MOREAU Jean Louis
VASSEUR Alice Louise

Nom marital

veuve FUGIER
veuve COLOMBIER
veuve DODET

veuve TARTARAT-BARDET
veuve RUFFIN

divorcée MLODYSZEWSKI

épouse HALLER

Date

11 octobre 2018
14 mai 2018
14 novembre 2018
13 janvier 2018
17 juillet 2018
5 avril 2018
3 septembre 2018
5 mai 2018
31 mai 2018
4 avril 2018
14 septembre 2018
4 décembre 2018

EIFFAGE
ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de Gilly-sur-Isère
227, rte des Peupliers
73200 ALBERTVILLE
Tél. 04 79 32 12 64
www.eiffageinfrastructures.com

SAVOIR FAIRE **LA DIFFÉRENCE**

afaq
ISO 9001
ISO 14001
Qualité
Environnement
AFNOR CERTIFICATION

TOUTE IMPRESSION
PAPIER |
STUDIO CRÉATION
GRAPHIQUE |
IMPRESSION
OFFSET & NUMÉRIQUE |
CONSEILS |
BROCHURES |
FLYERS |
AFFICHES |
CARTES DE VISITE |

ni
nouvelles
impressions
ALBERTVILLE

Le Print & la Signalétique

Yes
woprint

GRAND FORMAT
| STICKERS
| PANNEAUX RIGIDES
| BANDEROLES
| ROLL'UP
| MARQUAGE VÉHICULES
| VITRINES
| ENSEIGNES

Z.A. du Chiriac - ALBERTVILLE
04 79 32 00 73
info@nouvelles-impressions.com

LES « RÉZULES » OU RISSOLES AUX POIRES

Pour 12 à 15 rissoles :

- 250g de farine
- 150g de beurre
- 400g de sucre
- 1 pincée de sel
- 1 pincée de cannelle
- 1 pincée de gingembre ou bien deux rouleaux de pâte feuilletée.



On faisait des rézules pour Noël.

Deux préparations, la pâte feuilletée et la compote de poires, demandaient beaucoup de temps à la cuisinière. Aujourd'hui, on trouve des rouleaux de pâte feuilletée au beurre toute prête, ou alors on peut la remplacer par une pâte brisée, réalisée avec plus de beurre qu'à l'accoutumée.

Utiliser la pâte feuilletée ou réaliser une pâte brisée avec la farine, le beurre bien froid coupé en lamelles, une pincée de sel, une cuiller à soupe de sucre et un peu d'eau froide.

Étendre la pâte le plus finement possible. Avec un grand bol, découper des ronds de pâte. Les garnir avec une compote épaisse – réalisée avec les poires épluchées, le sucre, les épices – ayant cuit longuement pour la dessécher. Replier les ronds de pâte sur eux-mêmes ; souder les bords en appuyant avec le pouce. Disposer les rissoles sur une tôle beurrée et les faire cuire à four chaud (th. 7) 15 à 20 minutes.

LE MATAFAN AUX POMMES

matafan ou « mate faitm » !

Pour 4 à 6 personnes :

- 2 œufs
- 125g de farine
- 4 cuillers à soupe de sucre
- 2 cuillers à soupe d'eau-de-vie
- 1/2 sachet de levure chimique
- 4 pommes
- 1 dL d'eau

Mélanger les œufs battus avec le sucre, ajouter l'eau-de-vie, la farine avec la levure et l'eau. Bien malaxer et introduire les pommes épluchées et en tranches.

Faire chauffer un peu d'huile dans le fond d'une poêle et y verser le mélange. Laisser cuire doucement 30 minutes, retourner le matafan et laisser cuire encore 15 minutes.

Souvent, les paysans partaient aux champs avec un matafan, salé ou sucré, pour casse-croûte.



CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
BARDAGE



SAS **Jean-Paul TRAVERSIER**
Tél. 04 79 31 03 03
Fax : 04 79 89 65 58
www.charpente-traversier.fr

Neuf - Rénovation

Roland GAUDIN : 06 18 64 24 71
Saint-Thomas - 73540 ESSERTS-BLAY
Mail : traversierjp@laposte.net



NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS à L'AIR LIBRE !



QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ **160 kg de déchets verts** par personne et par an. 9% des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source : ADEME)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :
particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

En cas de non-respect, une contravention de **450€** peut-être appliquée.

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

LES SOLUTIONS

Le **broyage des végétaux** (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de **paillage** des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Les déchets verts peuvent également être collectés dans les 530 **dechetteries, plate-formes de compostages ou unités de méthanisation** de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Il est également possible de **limiter la production de déchets verts** en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, **48000 décès prématurés par an** sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de **2 800 en Occitanie**. (Source : Santé publique France, 2016)

Le brûlage de **50 kg** de déchets verts produit autant de particules que :

18 000KM parcourus par un véhicule diesel récent ;

3 SEMAINES de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante ;

14 000KM parcourus un véhicule essence récent ;

3 JOURS de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.



Pour en savoir plus

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr



Atmo Occitanie
www.atmo-occitanie.org



Agence Régionale de Santé
www.ars-occitanie.fr



ADEME Occitanie
www.occitanie.ademe.fr



Ensemble pour une meilleure qualité de l'air

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie